

À une séance du Conseil de la Municipalité de Brigham tenue le mardi 4 juin 2019 à 19h30 à la Salle du Conseil, 118, avenue des Cèdres à Brigham. Sont présents à l'ouverture : Mesdames les conseillères et Messieurs les conseillers Réjean Racine, Philippe Dunn, Stéphanie Martin-Gauthier et Gisèle Thériault sous la présidence du maire, Monsieur Steven Neil.

La conseillère Mireille Guay est absente et le conseiller Daniel Meunier arrive à partir du point 2019-144.

Assiste également à la réunion : Monsieur Pierre Lefebvre, directeur général et secrétaire-trésorier.

### ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation des procès-verbaux des assemblées du 7 et du 28 mai 2019
3. Approbation des comptes et transferts
4. Rapport des dépenses autorisées
  - 4.1 **Dépôt – Déclaration des intérêts pécuniaires amendée**
5. Correspondance
6. Administration
  - 6.1 **Rapport du maire 2018 sur les points saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe**
  - 6.2 **États comparatif et prévisionnel au 30 avril 2019**
  - 6.3 **Remplacement – Adjointe administrative**
  - 6.4 **Avis de motion – Règlement numéro 2019-04 modification le règlement de délégation – Procédure d'examen des plaintes**
  - 6.5 **Emprunt temporaire – Secteur Decelles – Autorisation des signatures**
  - 6.6 **Mandat – Services professionnels Notaire – Secteur Decelles**
  - 6.7 **Adjudication – Contrat travaux de démantèlement / 129 avenue des Cèdres**
7. Urbanisme
  - 7.1 **Demande de dérogation mineure 2019-0002**
8. Voirie
  - 8.1 **Adjudication – Appel d'offres – Nivelage**
  - 8.2 **Résolution – Travaux sur le ponceau au coin de la route 139 et de la rue Magenta – Partage des coûts avec la ville de Bromont**
  - 8.3 **Fermeture de fossés – chemin Grégoire**
9. Eaux usées et eau potable
10. Environnement
11. Sécurité publique
12. Loisirs et culture
  - 12.1 **Entente intermunicipale – Loisirs – Ville de Cowansville**
    - 12.1.1 **Entente intermunicipale – Loisirs – Ville de Farnham**
  - 12.2 **Tour CIBC Charles Bruneau**
  - 12.3 **Avis de motion – Règlement numéro 2019-03 modifiant le Règlement numéro 2012-18 concernant la bibliothèque municipale**
  - 12.4 **Adoption - Règlement numéro 2019-03 modifiant le Règlement numéro 2012-18 concernant la bibliothèque municipale**
  - 12.5 **Fête municipale – Régie des alcools, des courses et des jeux -Demande de permis de réunion**
13. Varia – Info
14. Période de questions
15. Levée de l'assemblée

**2019-138**  
**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Gisèle Thériault, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour en ajoutant le point 12.1.1 et en gardant le varia ouvert.

---

**2019-139**  
**APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX**  
**DES ASSEMBLÉES DU 7 ET DU 28 MAI 2019**

Il est proposé par Philippe Dunn, appuyé par Stéphanie Martin-Gauthier et résolu unanimement d'approuver les procès-verbaux des assemblées du 7 et du 28 mai 2019.

---

**2019-140**  
**ADMINISTRATION**  
**APPROBATION DES COMPTES ET TRANSFERTS**

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Stéphanie Martin-Gauthier et résolu unanimement d'approuver la liste des comptes à payer et des transferts électroniques totalisant **323 452.83 \$** et d'autoriser la directrice générale adjointe à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit.

<b>Fournisseurs</b>	<b>Description</b>	<b>Montant</b>
Bell Mobilité cellulaires	Facture mensuelle pour le service de cellulaire	498.53
Bell Canada	Factures mensuelles pour le service téléphonique de H-V et CLB	138.92
Hydro-Québec	Factures mensuelles pour consommation d'électricité	6 972.47
Vidéotron	Facture mensuelle pour service téléphonique et Internet	323.53
Michel Parnia	Services professionnels et frais de déplacement pour le mois de mai	1 580.35
Gradian experts-conseils	Service professionnel ponctuel relatif au barrage du Moulin	517.39
N. Bernard inc.	Essence pour véhicules municipaux	538.54
Les automobiles M. Rocheleau inc.	Fourniture et installation des pneus d'été sur le camion municipal	1 339.08
Distribution d'eau R.C. inc.	Service d'approvisionnement d'eau embouteillée	49.00
Pitney Works	Fourniture de timbres pour recharge de la timbreuse	230.95
Services Matrec inc. Div. GFL Environnement	Service de collecte des matières résiduelles pour le mois de mai	25 643.27
ATLAS papeterie	Papeterie et fournitures de bureau et cartouche d'encre pour la bibliothèque municipale	259.91
Girafe-conseil	Frais mensuels exchange cloud pour le mois de mai	120.44
Girafe-conseil	Frais de configuration et mise à jour poste de travail insp. adjoint	114.98
Plomberie Goyer inc.	Service de réparation de composantes défectueuses sur la fournaise de l'Hôtel de Ville	269.36
Plomberie Goyer inc.	Fourniture et installation d'une valve et minuterie sur système de trait. d'eau potable	1 145.15
Groupe Guérin inc.	Service d'entretien du système de traitement d'eau au 121 rue Guay	295.70
Me Louis Meunier	Service professionnel pour le transfert de propriété du 248 rue Decelles - MSP	1 025.36
Nivelage MC inc.	Service de nivelage des chemins	2 949.11
Central Maine & Quebec Railway Ca	Frais annuels pour le non-sifflement du train aux passages à niveau	2 135.82
Groupe CT	Frais de copies pour photocopieur Canon et ajustements administratifs	3.19

Banque Nationale du Canada	Contribution mensuelle au REER de l'employé	1 386.00
Banque de Montréal	Contribution mensuelle au REER de l'employé	912.82
Banque Royale du Canada	Contribution mensuelle au REER de l'employé	487.54
Banque Royale du Canada	Contribution mensuelle au REER de l'employé	759.32
Caisse de Granby Haute-Yamaska	Contribution mensuelle au REER de l'employé	1 149.40
Fonds de solidarité FTQ	Contribution mensuelle au REER de l'employé	1 267.88
SCFP	Remise mensuelle des cotisations syndicales	203.32
Revenu Canada	Remise mensuelle des déductions à la source fédérales	4 952.44
Revenu Québec	Remise mensuelle des déductions à la source provinciales	12 926.18
Guylaine Poudrier	Remboursement de frais pour formation et congrès annuel COMAQ	211.12
Source Oméga inc.	Fourniture d'un abreuvoir extérieur, résol. 2019-129	2 868.63
Signal services inc.	Service de réparation de composantes défectueuses sur la remorque radar	438.74
Buropro Citation inc.	Fournitures de livres pour la bibliothèque municipale	702.24
Garage B. Tremblay inc.	Frais d'installation des pneus d'été sur le Dodge Grand Caravan municipal	40.24
Alarme top sécurité	Frais annuels de liaison digitale pour l'usine d'épuration et le CLB	516.70
Municipalité d'East Farnham	Partage de frais pour le non-sifflement du train aux passages à niveau	58.51
VISA Desjardins	Factures mensuelles - approvisionnement	948.11
Coop du Pays des Vergers	Service d'entretien ménager pour l'Hôtel de Ville, bibliothèque municipale et CLB	1 494.16
Marilou Caron et Steve Gagnon	Aide financière accordée - Programme pour favoriser l'utilisation de couches réutilisables	100.00
Construction DJL inc.	Fourniture d'asphalte en vrac pour le colmatage de nids de poule	1 557.93
Patrick Ewing	1er vers. de 6 - Contrat d'entretien de pelouse des terrains municipaux	1 533.00
Ministre des Finances	1er vers.- service de la SQ 2019	107 391.00
Rona dépanneur chez Ben	Fourniture et livraison d'un ponceau sur le chemin Miltimore	1 000.26
Top location inc.	Frais de location d'une plaque vibrante pour le colmatage de nids de poule	145.21
Pompex inc.	Services pour la réparation de la composante électrique défectueuse au panneau de l'étang #2	792.56
Pompex inc.	Service ponctuel au poste de pompage principal	197.05
Bromont Terrasse	Service de balayage des chemins municipaux	6 208.65
Bruce Rumsby & sons transport inc.	Service de colmatage de nids de poule et rempl. d'un ponceau sur le chemin Miltimore	6 704.20
Chambre de commerce de B-M	Cotisation annuelle	224.20
MRC Brome-Missisquoi	2e versement - quote-part annuelle	71 483.50
Ville de Cowansville	Frais d'inscription printemps 2019 selon l'entente loisir en vigueur	4 537.41
Madame Jessica Boucher	Remboursement de taxes, solde créditeur 2019	95.86
Petits moteurs de l'Estrie	Service de réparation du tracteur Cub cadet	196.04
Seney électrique inc.	Service de branchement de l'éclairage au parc Lacroix	408.72
Excavations R.P. Hume inc.	Service de nivelage des chemins	6 376.52
Enviro Transpex inc.	Service de mini-pelle et camion pour amélioration de drainage	1 287.72
Claude Lataille	Remboursement de taxes suite à la cession de l'immeuble à la Municipalité	56.60
Druide informatique inc.	Fourniture de 7 licences pour Antidote 10	833.80
SIMO Management inc.	Contrat de service pour le suivi de l'eau potable et eaux usées pour les mois de mai	2 564.26
La Capitale ass. et gestion du patrimoine	Assurances collectives pour le mois de juin	1 741.35
<b>Sous-total des déboursés</b>		<b>292 910.24 \$</b>

	Autres déboursés pour approbation:	
	Salaires employés et traitement des élus pour le mois de mai	30 380.09
	Frais mensuels pour le terminal Interac Desjardins pour le mois de mai	32.50
Service aux entreprises Desjardins	Frais fixes mensuels	130.00
<b>Total des déboursés</b>		<b>323 452.83 \$</b>

---

**2019-141  
ADMINISTRATION  
RAPPORT DE DÉPENSES AUTORISÉES**

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose un rapport des dépenses autorisées.

---

**2019-142  
ADMINISTRATION  
DÉPÔT – DÉCLARATION D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES AMENDÉE**

Dépôt par le secrétaire-trésorier de la déclaration d'intérêt pécuniaire amendée de Madame Stéphanie Martin-Gauthier, conseillère, devant le conseil.

---

**2019-143  
CORRESPONDANCE**

Le directeur général informe les membres du conseil que nous avons reçu une réponse du Ministère des Transports nous informant qu'aucune subvention, dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale, demandes d'aide AIRRL et RIRL, ne pourra nous être versée pour l'année 2019.

---

**Arrivée de Monsieur Daniel Meunier**

**2019-144  
ADMINISTRATION  
RAPPORT DU MAIRE 2018 SUR LES POINTS SAILLANTS DU  
RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR  
EXTERNE**

Le maire fait rapport sur les points saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe de la Municipalité de Brigham.

Il est proposé par Stéphanie Martin-Gauthier, appuyé par Gisèle Thériault et résolu unanimement que le texte du rapport du maire soit diffusé sur le site internet de la Municipalité et autres canaux de diffusion numériques utilisés par la Municipalité. De plus, il sera publié dans le bulletin municipal.

**2019-145**  
**ADMINISTRATION**  
**ÉTATS COMPARATIF ET PRÉVISIONNEL**

Le directeur général dépose les documents suivants :

- État comparatif des revenus et charges pour la période se terminant le 30 avril 2019;
- État prévisionnel des activités de fonctionnement en date du 30 avril 2019.

---

**2019-146**  
**ADMINISTRATION**  
**REMPLACEMENT – ADJOINTE ADMINISTRATIVE**

**ATTENDU QUE** la municipalité a procédé à un appel de candidatures pour le remplacement de l'adjointe administrative;

**ATTENDU QU'**un comité de sélection a étudié les candidatures reçues;

**ATTENDU** la recommandation du comité de sélection.

Il est proposé par Réjean Racine, secondé par Daniel Meunier et résolu unanimement d'engager Madame Johanne Poulin à titre de salariée remplaçante, pour le remplacement de l'adjointe administrative à compter du 12 juin 2019 aux conditions prévues à la convention collective, échelon 2, d'autoriser le directeur général à déterminer les modalités du remplacement et pour signer tout document à cet effet, le tout sous réserve des vérifications nécessaires.

---

**2019-147**  
**ADMINISTRATION**  
**AVIS DE MOTION**  
**RÈGLEMENT NUMÉRO 2019-04 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE**  
**DÉLÉGATION - PROCÉDURE D'EXAMEN DES PLAINTES**

Avis de motion est donné par Steven Neil, Maire, de la présentation pour adoption à une prochaine séance du Règlement numéro 2019-04 modifiant le règlement de délégation – Procédure d'examen de plaintes.

---

**2019-148**  
**ADMINISTRATION**  
**SÉCURITÉ PUBLIQUE**  
**RUE DECELLES – SECTEUR MÉANDRE**  
**RÉSOLUTION D'EMPRUNT TEMPORAIRE**  
**AUTORISATION DE SIGNATURES**

**ATTENDU QUE** la ministre de la Sécurité publique a soumis une entente de financement relative à la mise en œuvre de mesures de gestion des risques liées aux inondations concernant la Municipalité de Brigham;

**ATTENDU QUE** l'adoption de la résolution 2019-085 à l'effet que le maire, Steven Neil, et le directeur général, Pierre Lefebvre, soient autorisés à signer l'Entente de financement relative à la mise en œuvre de mesures de gestion des risques liés aux inondations entre la Municipalité de Brigham et la ministre de la Sécurité publique (CPS-18-19-28), pour et au nom du gouvernement du Québec, afin de préciser les modalités d'octroi et de versements de l'aide financière pour la mise en œuvre des activités retenues décrites dans les mesures de gestion, le tout dans le cadre du programme-Cadre pour la prévention de sinistres (CPS);

**ATTENDU QUE** ladite entente a maintenant été signée par la municipalité et le Ministère de la Sécurité publique;

**ATTENDU QUE** l'entente précise les modalités d'octroi et de versement de l'aide financière pour la mise en œuvre des activités retenues décrites dans les mesures de gestion;

**ATTENDU QUE** suivant les modalités de l'entente, la ministre s'engage à verser à la municipalité un montant maximum d'aide financière de 1 276 947\$ dont 530 000\$ suite à la signature de l'entente et le solde, 746 947\$, dans les 60 jours suivants la fin des activités prévues à l'entente qui doit se terminer le 31 décembre 2020;

**ATTENDU QUE** pour cette période, la municipalité doit contracter un emprunt temporaire pour pourvoir aux dépenses nécessaires pour réaliser ces activités en attendant le versement de l'aide financière finale;

**ATTENDU** l'article 1093 du Code municipal;

Il est proposé par Daniel Meunier, secondé par Réjean Racine et résolu unanimement :

- Le préambule fait partie des présentes;
- D'autoriser le maire, Monsieur Steven Neil et le directeur général, Monsieur Pierre Lefebvre à signer tous les documents nécessaires auprès de Caisse populaire Desjardins afin de contracter un emprunt temporaire jusqu'à un montant de 746 947\$ pour pourvoir aux dépenses engagées dans le cadre l'entente de financement relative à la mise en œuvre de mesures de gestion des risques liés aux inondations entre la Municipalité de Brigham et la ministre de la Sécurité publique (CPS-18-19-28), pour et au nom du gouvernement du Québec, afin de préciser les modalités d'octroi et de versements de l'aide financière pour la mise en œuvre des activités retenues décrites dans les mesures de gestion, le tout dans le cadre du programme-Cadre pour la prévention de sinistres (CPS);

---

**2019-149**

**ADMINISTRATION**

**MANDAT – SERVICES PROFESSIONNELS NOTAIRE – SECTEUR  
DECELLES**

Il est proposé par Gisèle Thériault, appuyé par Stéphanie Martin-Gauthier et résolu unanimement :

- d'autoriser le directeur général à négocier et à signer tout document à cet effet pour et au nom de la Municipalité de Brigham pour retenir les services professionnels d'un notaire et/ou conseiller juridique pour les différents dossiers qui seront traités suite à la signature de l'entente de financement relative à la mise en œuvre de mesures de gestion des risques liées aux inondations concernant la Municipalité de Brigham;

- de financer ces dépenses, nettes de ristourne de taxes, à même le fond général de la municipalité auquel est versée la subvention applicable, notamment l'aide financière accordée suivant l'entente.

---

**2019-150**  
**CONTRAT- TRAVAUX POUR LE DÉMANTÈLEMENT**  
**129 AVENUE DES CÈDRES**  
**ADJUDICATION**

**ATTENDU QUE** le conseil a adopté les résolutions 2013-144, 2013-258, 2018-256 et 2019-033;

**ATTENDU QU'UN** appel de propositions pour les travaux de démolition du bâtiment sis au 129 avenue des Cèdres a été demandé;

**ATTENDU QUE** la municipalité a reçu 2 propositions;

Il est proposé par Philippe Dunn, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement :

- d'accepter la proposition de Athéna Construction, à prix forfaitaire pour des travaux de démolition du bâtiment sis au 129 avenue des Cèdres, soit au prix de 31 590.00\$ plus taxes, incluant le désamiantage;
- de financer cette dépense, nette de ristourne de taxes, à même le fonds général et l'excédent accumulé non affecté de la municipalité;
- d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier ou la directrice générale adjointe à donner toute directive et à signer tout document à cet effet.

---

**2019-151**  
**URBANISME**  
**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 2019-0002**

**Nature et effets de la demande DM 2019-0002 :**

Permettre la construction d'un abri d'auto attenant à un garage résidentiel isolé avec une largeur de 7,32 mètres lorsque la largeur maximale permise est de 6 mètres pour un abri d'auto selon l'article 72 du Règlement sur le zonage 06-101.

Identification du site concerné : L'emplacement visé est situé sur le lot 3 711 486 du cadastre du Québec (matricule 5811-34-1842) au 260, chemin Hallé Ouest à Brigham.

Tout intéressé peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

---

**2019-151**  
**URBANISME**  
**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 2019-0002**

**CONSIDÉRANT QUE** la réglementation actuelle cause un préjudice sérieux aux demandeurs, car elle leur empêche de construire un abri d'auto assez large pour le stationnement de deux véhicules et le passage d'une moto;

**CONSIDÉRANT QUE** la demande est mineure ;

**CONSIDÉRANT QUE** l'abri sera construit sur une dalle et l'ensemble de la structure proposée pourra être convertie en garage en conformité avec la réglementation en vigueur,

**CONSIDÉRANT QUE** la demande ne portera pas atteinte à la jouissance de droit de propriété des voisins;

**CONSIDÉRANT QUE** la demande est conforme au Plan d'urbanisme;

**CONSIDÉRANT QUE** le demandeur respecte toutes les conditions du Règlement sur les dérogations mineures;

Il est proposé par Daniel Meunier, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement d'accepter la recommandation du C.C.U. concernant l'acceptation de la demande qui a pour but de permettre la construction d'un abri d'auto attenant à un garage résidentiel isolé avec une largeur de 7,32 mètres lorsque la largeur maximale permise est de 6 mètres pour un abri d'auto, lot 3711485 (matricule 5811- 34-1842), selon l'article 72 du Règlement sur le zonage 06-101.

---

**2019-152  
VOIRIE  
APPEL D'OFFRES 2019-03 NIVELAGE  
ADJUDICATION**

**ATTENDU QUE** la municipalité a demandé des offres de prix pour la fourniture de machinerie avec opérateur pour le travail de nivelage des chemins de gravier ;

**ATTENDU QUE** suivant ledit appel d'offres, les contrats sont accordés au plus bas soumissionnaire conforme, mais suivant les besoins de la municipalité et la disponibilité des équipements ;

**ATTENDU QUE** la Municipalité a reçu 2 soumissions dans le cadre de l'appel d'offres sur invitation 2019-03:

<b>SOUMISSIONNAIRE</b>	<b>TAUX HORAIRE (plus taxes)</b>
Excavations R.P. Hume inc.	118.00\$
Nivelage M.C. inc.	S.O.

**ATTENDU QUE** seule la soumission d'Excavations R.P. Hume inc. est conforme;

**ATTENDUE QUE** l'objectif premier de l'appel d'offres suivant l'article 2 est de permettre de répondre aux besoins de la municipalité, notamment la disponibilité, l'équipement et/ou l'expertise pour des travaux couvrant 49 km de chemin en gravier de différentes spécificités ;

**ATTENDU QUE** la municipalité doit s'assurer de la sécurité des usagers des chemins, de la qualité des travaux et du maintien aux normes des infrastructures routières ;

**ATTENDU QUE** la municipalité peut contrôler l'exécution du présent contrat, traiter et disposer de toute matière afférente à celui-ci et exiger que le fournisseur de services se conforme à toutes les directives.

**ATTENDU** la recommandation du directeur général pour ces motifs ;

Il est proposé par Gisèle Thériault, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement :

- le préambule fait partie des présentes;
- d'accorder un contrat à la compagnie Excavations R.P. Hume inc. à un taux horaire de 118.00\$ (plus taxes);
- d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier ou la directrice générale adjointe à donner toute directive et à signer tout document pour donner suite aux présentes, mais, suivant la disponibilité d'Excavations R.P. Hume inc. et les équipements nécessaires, le tout en fonction des besoins de la municipalité et de ses directives opérationnelles, étant entendu également que plus d'un contractant puisse être en opération sur le territoire de la municipalité au même moment conformément à ces besoins;
- de financer cette dépense, nette de ristourne de taxes, à même le fonds général de la municipalité.

---

**2019-153  
VOIRIE  
APPROBATION DES TRAVAUX  
SUR LE PONCEAU AU COIN DE LA 139 ET DE LA RUE MAGENTA  
PARTAGE DES COÛTS AVEC LA VILLE DE BROMONT  
RÉSOLUTION**

**ATTENDU QU'**en vertu de l'entente entre la Ville de Bromont et la municipalité de Brigham relative à l'entretien des chemins mitoyens à l'effet que : « Tous les travaux de construction jugés nécessaires pour le maintien ou l'amélioration des chemins mitoyens ci-haut mentionnés devront recevoir l'approbation de chacun des Conseils avant qu'ils ne soient réalisés. Les coûts de ces travaux seront défrayés à parts égales par les deux municipalités » ;

**ATTENDU QUE** la rue Magenta, qui est un chemin mitoyen, nécessite des travaux suite à l'affaissement d'un ponceau.

**ATTENDU QUE** des travaux doivent être effectués d'urgence afin de stabiliser la situation ;

Il est proposé par Stéphanie Martin-Gauthier, secondé par Réjean Racine et résolu à l'unanimité :

- D'autoriser les travaux jugés nécessaires suite à l'affaissement d'un ponceau au coin de la route 139 et de la rue Magenta;
- D'autoriser que les coûts de ces travaux, passés et futurs, soient défrayés à parts égales par la Ville de Bromont et la municipalité de Brigham;
- De transmettre copie conforme de la présente résolution à la ville de Bromont.
- D'autoriser le directeur général ou la directrice générale adjointe à signer tout document à cet effet.
- De financer cette dépense à même l'excédent accumulé non affecté.

---

**2019-154  
VOIRIE  
FERMETURE DE FOSSÉS  
338, CHEMIN GRÉGOIRE**

Il est proposé par Philippe Dunn, appuyé par Stéphanie Martin-Gauthier et résolu unanimement :

- D'accepter la demande et les travaux de fermeture de fossé dans l'emprise municipale effectués en façade de l'immeuble situé au 338, chemin Grégoire, conditionnellement à ce que la fermeture et l'entretien des ponceaux soient aux frais du demandeur et qu'il s'engage à assumer les frais supplémentaires requis, s'il y a lieu, advenant un raccordement de son immeuble à un service municipal.
- D'autoriser le directeur général ou l'inspecteur municipal à donner toute directive et à signer tout document à cet effet pour et au nom de la municipalité.

---

**2019-155**  
**EAU USÉE ET EAU POTABLE**

Le directeur général mentionne aux membres du conseil que le MAMAH nous informe que notre demande d'aide financière est sous étude pour le secteur Guay et nous demande une confirmation de l'achat du réseau et un ajout à notre plan d'intervention.

---

**2019-156**  
**ENVIRONNEMENT**

Le directeur général informe les membres du conseil que des travaux de nettoyage de débris, ordures et autres matériaux jonchant le terrain situé au 1783 chemin Magenta Ouest ont été entrepris.

---

**2019-157**  
**SÉCURITÉ PUBLIQUE**

Aucun dossier.

---

**2019-158**  
**LOISIRS ET CULTURE**  
**ENTENTE INTERMUNICIPALE – LOISIRS**  
**VILLE DE COWANSVILLE**

**ATTENDU** la proposition de la Ville de Cowansville datée du 3 juin 2019 à laquelle est jointe la résolution 241-05-2019 de celle-ci;

Il est proposé par Daniel Meunier, appuyé par Stéphanie Martin-Gauthier et résolu unanimement de conclure, pour une durée de 4 ans, l'entente intermunicipale en matière de loisirs avec la Ville de Cowansville en y incluant le hockey mineur et le patinage artistique le tout selon les conditions apparaissant à la proposition;

- De financer cette dépense nette de ristourne de taxes, à même le fonds général de la municipalité;
- D'autoriser le maire et le directeur général à donner toute directive et à signer tout document à cet effet, notamment l'entente intermunicipale;

**2019-159**  
**LOISIRS ET CULTURE**  
**ENTENTE INTERMUNICIPALE – LOISIRS**  
**VILLE DE FARNHAM**

**ATTENDU QUE** la Ville de Cowansville propose à la municipalité l'utilisation du Pavillon Roland-Désourdy pour les activités sur glace;

**ATTENDU** la proposition de la Ville de Farnham à cet égard (résolution 2019-261 de celle-ci);

Il est proposé par Réjean Racine, secondé par Daniel Meunier et résolu unanimement de ne pas donner suite à la proposition de la Ville de Farnham et de remercier celle-ci pour avoir permis aux Brighamois la poursuite, ces dernières années, de ces activités dans leur installation.

---

**2019-160**  
**LOISIRS ET CULTURE**  
**TOUR CIBC CHARLES-BRUNEAU**  
**DEMANDE D'AUTORISATION DE PASSAGE**

Il est proposé par Stéphanie Martin-Gauthier, appuyé par Philippe Dunn et résolu unanimement :

- d'accueillir le tour CIBC Charles-Bruneau qui passera sur notre territoire le 5 juillet prochain et d'autoriser la circulation des vélos sur notre territoire suivant le plan fourni;
- d'autoriser le directeur général ou à directrice générale adjointe à donner toute directive et à signer tout document à ces effets.

---

**2019-161**  
**LOISIRS ET CULTURE**  
**RÈGLEMENT NUMÉRO 2019-03 MODIFIANT LE RÈGLEMENT**  
**NUMÉRO 2012-18 CONCERNANT LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE**  
**AVIS DE MOTION**

Avis de motion est donné par Steven Neil, Maire, de la présentation pour adoption à une prochaine séance du Règlement numéro 2019-03 modifiant le règlement numéro 2012-18 concernant la bibliothèque municipale de Brigham.

---

**2019-162**  
**LOISIRS ET CULTURE**  
**PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2019-03 MODIFIANT**  
**LE RÈGLEMENT NUMÉRO 2012-18 CONCERNANT**  
**LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE**  
**ADOPTION**

Il est proposé par Gisèle Thériault, secondé par Daniel Meunier et résolu unanimement d'adopter le projet de règlement numéro 2019-03 modifiant le règlement numéro 2012-18 concernant la bibliothèque municipale.

Tous les membres du conseil déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture. Le maire mentionne l'objet de ce règlement et sa portée.

Des copies du projet de règlement ont été mises à la disposition du public dès le début de la présente séance.

**PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2019-03 MODIFIANT LE  
 RÈGLEMENT NUMÉRO 2012-18 CONCERNANT  
 LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE BRIGHAM**

Le conseil municipal décrète ce qui suit :

1. **L'ARTICLE 2** du règlement 2012-18 est modifié et se lit de la façon suivante :

**ARTICLE 2 TARIFICATIONS**

Les tarifs suivants sont en vigueur :

- Photocopie : 0.05 \$ par page
- Impression noir et blanc : 0.05 \$ par page
- Impression couleur : 0.10 \$ par page

2. **L'ARTICLE 6** du règlement 2012-18 est modifié et se lit de la façon suivante :

**ARTICLE 6 RÈGLES DE PRÊT PAR CATÉGORIE D'USAGERS**

Politique de prêt générale	Maximum de prêts par type de matériel							
	Maximum de prêts	Document standard	Livre en nouveauté	Périodique	Documents multimédias	PEB	Max. de réservation	Max. de frais et amendes
ADULTE	7	7	4	7	2	7	10	10.00 \$
JEUNE	7	7	4	7	2	7	10	5.00 \$
BIBLIO								
CLUB LECTURE								
ÉCOLE								
GARDERIE								

Adultes résidents et non-résidents	Document standard	Livre en nouveauté	Périodique	Documents multimédias	PEB
Période de prêt (en jours de calendrier)	21 jours	21	21	21	21 jours
Maximum de renouvellement	0	1	1	1	1
Période de grâce pour retard	0	0	0	0	0
Frais maximum	40.00 \$	40.00 \$	8.00 \$	60.00 \$	40.00 \$
Frais par jour de retard	0.25	0.25	0.25	0.25	0.25

Jeunes résidents et non-résidents	Document standard	Livre en nouveauté	Périodique	Documents multimédias	PEB
Période de prêt (en jours de calendrier)	21 jours	21 jours	21 jours	21 jours	21 jours
Maximum de renouvellement	1	1	1	1	1
Période de grâce pour retard	0	0	0	0	0
Frais maximum	22.00 \$	22.00 \$	8.00 \$	50.00 \$	22.00 \$
Frais par jour de retard	0.10	0.10	0.10	0.10	0.10

Personnel de la bibliothèque	Document standard	Livre en nouveauté	Périodique	Documents multimédias	PEB
Période de prêt (en jours de calendrier)	21 jours	21	21	21	21 jours
Maximum de renouvellement	1	1	1	1	1
Période de grâce pour retard	0	0	0	0	0
Frais maximum	40.00 \$	40.00 \$	8.00 \$	60.00 \$	40.00 \$
Frais par jour de retard	0	0	0	0	0

Aînés, école, garderie, etc.	Document standard	Livre en nouveauté	Périodique	Documents multimédias	PEB
Période de prêt (en jours de calendrier)					21 jours
Maximum de renouvellement					0
Période de grâce pour retard					0
Frais maximum					0
Frais par jour de retard					0

### **ARTICLE 3 ENTRÉE EN VIGUEUR**

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

\_\_\_\_\_  
Steven Neil  
Maire

\_\_\_\_\_  
Pierre Lefebvre  
Directeur général

\_\_\_\_\_  
**2019-163**  
**LOISIRS ET CULTURE**  
**FÊTE MUNICIPALE - RÉGIE DES ALCOOLS, DES COURSES ET DES**  
**JEUX DEMANDE DE PERMIS DE RÉUNION**

Il est proposé par Daniel Meunier, appuyé par Stéphanie Martin-Gauthier et résolu unaniment :

- d'autoriser le directeur général ou la directrice générale adjointe à demander les autorisations requises à la Régie des alcools, des courses et des jeux pour la Fête municipale du 24 août 2019;
- d'assumer les frais de ce permis à même le fonds général de la municipalité.

**2019-164  
VARIA**

**Aucun dossier.**

---

**2019-165  
PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le conseil tient une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions à ses membres.

Des copies de l'ordre du jour ont été mises à la disposition du public dès le début de la présente séance.

---

**2019-166  
LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Philippe Dunn et résolu unanimement de lever l'assemblée. Il est 20 h 25.

---

Réjean Racine  
Maire suppléant

---

Pierre Lefebvre  
Directeur général et secrétaire-trésorier